

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE  
LUNDI 25 MARS 2024 à 20h30  
Salle des Tourelles à ÉPERNON

- I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024
- II – DÉCISIONS DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL
- 2.1 – Arrêtés permanents pris du 1<sup>er</sup> au 29 février 2024
  - 2.2 – Arrêtés permanents pris du 1<sup>er</sup> au 29 février 2024
  - 2.3 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – Bibliothèques 2024 – Fonds « Dys »
  - 2.4 – Avenant n° 2 au marché d'appel d'offres ouvert n°22-AO-08 – Nettoyage des locaux et de la vitrerie des bâtiments communautaires et communaux sur le territoire de la communauté de communes des portes euréliennes d'Ile-de-France.
  - 2.5 – Occupation du domaine public – Kiosque à fleurs
- III – FINANCES
- 3.1 – Reprise des résultats de l'exercice 2023 et affectation au budget primitif 2024
  - 3.2 – Approbation du budget primitif 2024
  - 3.3 – Autorisation de programmes et crédits de paiements 2024
  - 3.4 – Attribution des subventions aux associations
- IV – URBANISME
- 4.1 – Autorisation de signer la convention avec l'EPFLI Foncier Cœur de France (Établissement Public Foncier Interdépartemental Foncier Cœur de France)
- V – INFORMATIONS DIVERSES

AFFICHAGE



Le Maire,  
François BELHOMME